



La Tribune

4 mai 2010

Quotidien • 101 493 exemplaires

LE PORTAGE SALARIAL AURA BIENTÔT UN CADRE JURIDIQUE

Le patronat de l'intérim (**Prisme**) présentera jeudi aux organisations syndicales la dernière mouture du projet d'accord sur le portage salarial. Le texte sera ouvert à la signature jusqu'à la fin du mois de mai.